



Compte rendu du CA du 04/11/2016

Présents :

Morgane Lécallier Julien Pétrier Primaël Baert Christophe Terpend Anthony Franchi	Isabelle Pradeau Olivier Niveau Géraldine Régal Florian Desgland Julie Aniel	David Marin-Pache Bertrand Boulanger Peter Van Lul Marie Monroy
---	--	--

Excusés : Khalid Moujahid , Sylvain Pelletier

- Information sur le fonctionnement du CA et du CODIR

La forme des comptes rendus convient à tous.

Les questions relatives au salarié et qui relèvent du domaine des ressources humaines, n'apparaîtront pas dans les différents comptes rendus. Les décisions prises à l'égard du salarié doivent rester de l'ordre du privé.

Les comptes rendus des CA et CODIR sont à mettre en ligne sur le site du club.

- Réflexion sur les pôles

Réflexion peu aboutie pour le moment, à revoir d'ici le prochain CA.

Idée de faire un appel à des personnes du club qui pourraient être motivées pour aider dans un pôle. Projet de faire un mail général au club (compétiteurs, loisirs, parents) pour cibler tout le monde, en indiquant les référents des pôles, les missions des pôles.

Gros besoins pour les pôles : jeunes, loisir, promotion et développement, événements.

- Patrice André

Le CODEP recherche un club partenaire pour l'organisation du tournoi Patrice André.

Il est demandé au CA de se prononcer sur la réponse à apporter au codep.
Des événements du club sont déjà prévus en Décembre, Février et Avril.

Pour	Contre	Nspp
1	9	4

Ce n'est pas un non définitif de la part du club, mais ce n'est pas possible pour nous cette année. Bonne initiative de la part du CODEP, on réfléchit à une proposition d'organisation pour l'an prochain.

- Téléthon et « les bonheurs de Lou-Ann »

Réflexion sur l'organisation du Téléthon cette année et/ou d'un éventuel nouvel événement pour « les bonheurs de Lou Ann ».

Organisation téléthon	Lou Ann	Les deux
5	3	6

Nous organiserons donc une soirée du téléthon cette année. Il faudra en informer les clubs alentours.

Il a été décidé de mener des actions fil rouge pour « les bonheurs de Lou Ann » lors de nos différents événements, et d'attendre la saison 2017-2018 pour réorganiser un événement destiné uniquement à l'association.

- Projet Club

Le CA est unaniment favorable pour élaborer un projet club. Nous souhaitons pouvoir valider le projet en juin 2017. Ceci étant, ce travail étant stratégique, on ne s'interdit pas de s'accorder plus de temps si nécessaire.

Au vu des statuts du club, le conseil d'administration constitue l'instance "légitime" de validation du projet club. Ce point est validé par le CA.

Qui élabore et qui rédige le projet club ? Il est proposé qu'une "équipe projet" soit mise en place pour élaborer le Projet. Cette équipe devra régulièrement faire part de l'avancement de son travail et de ses propositions au conseil d'administration.

Il est proposé que ce groupe de travail soit a minima composé des membres du CA volontaires. Il est également proposé d'intégrer dans ce groupe de travail des adhérents non membres du CA et volontaires.

→ Faute d'un accord, la question du "qui élabore" et "qui rédige" sera traitée au prochain CA en décembre.

Dans cette perspective, il est convenu d'ici la prochaine réunion du CA que :

- chaque membre du CA réfléchit à son investissement dans le groupe de travail : qui a envie de participer à l'élaboration du Projet Club et de faire partie du groupe de travail ?
- nous solliciterons les adhérents par le biais du mail général (Cf. le mail dans le cadre de la réflexions sur les pôles). Ce point est préalablement soumis au vote du CA qui l'approuve à la majorité

Intégrer une demande de « groupe de réflexion » au mail concernant les bénévoles pour les pôles ?

OUI	NSPP
11	2